

L'engagement de l'OIT en Algérie

L'Algérie, Etat membre de l'OIT depuis 1962, a ratifié 60 conventions de l'OIT et 3 protocoles, dont huit conventions fondamentales, trois conventions portant sur des sujets de gouvernance et 49 conventions techniques.



Coopération Sud-Sud et Triangulaire: un partenariat stratégique pour le travail décent

L'Algérie inscrit son action dans le cadre de l'OIT aussi bien au moyen de sa contribution au budget régulier de l'OIT qu'en participant à des projets et programmes de coopération au développement. L'Algérie a toujours été très engagée en faveur du changement social, de la promotion du travail décent, et l'effet que l'un et l'autre ont en participant à l'amélioration des conditions de travail de la population. Pour cette raison, elle a renforcé, durant ces dernières années, son niveau d'engagement et de coopération avec l'OIT.

La politique sociale algérienne, dans le domaine de la protection sociale, est mise en œuvre par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS). Celui-ci est l'un des principaux partenaires institutionnels de l'OIT.

La protection sociale est la composante principale de la mission diplomatique de l'Algérie. Le gouvernement algérien veut promouvoir une coopération Sud-Sud et horizontale pour partager ses connaissances en la matière notamment avec le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Cameroun et le Sénégal.

L'Algérie attache une grande importance à la protection sociale comme moyen de redistribution des richesses produites mais également comme moyen de lutte contre la pauvreté. La protection sociale représente un instrument majeur de solidarité entre groupes sociaux. Le pays a un système très développé d'assurance sociale, basé sur la contribution obligatoire des travailleurs des secteurs public et privé. Le système couvre les travailleurs, leurs personnes à charge ainsi que certaines catégories de personnes qui n'exercent aucune activité professionnelle (i.e. étudiants, handicapés, bénéficiaires d'allocations de solidarité et de prestations de chômage).

Le dialogue social est l'outil le plus approprié pour l'OIT pour la promotion de meilleures conditions de travail et plus largement pour agir pour une plus grande justice sociale. C'est un instrument majeur qui permet d'établir une meilleure gouvernance dans de nombreux domaines et de concourir à davantage d'équité dans la sphère économique.

Le dialogue social a permis de faire progresser l'égalité hommes / femmes dans le monde du travail. Il contribue ainsi à la stabilité et l'équité des sociétés aux prises avec la mondialisation. Sa pratique en Algérie s'inscrit dans le cadre des conventions internationales du travail ratifiées par l'Algérie. Il permet au gouvernement et aux partenaires sociaux de travailler en plus étroite collaboration.

L'expérience algérienne dans ce domaine a permis la création du Pacte national économique et social de croissance, signé en février 2014, lors de la 16e Tripartite. Celui-ci constitue un cadre pour la coopération entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Il a pour objectifs essentiels d'accélérer les réformes économiques, de développer des systèmes sociaux, comme celui de la santé, et d'encourager l'accès au travail ainsi que de consolider le partenariat et

L'OIT a pour mission d'aider les pays à garantir une protection sociale pour tous. Le dialogue social constitue quant à lui l'outil le plus adapté pour promouvoir la paix, la stabilité sociale et améliorer des solutions sociales consensuelles. Cela implique l'engagement des partenaires sociaux, la promotion des politiques de protection et de sécurité sociale ainsi, que la gestion du système de sécurité nationale.

la mise à niveau des entreprises. Il s'agit aussi d'instaurer un climat d'affaires plus sain et de faciliter l'investissement en réduisant le poids du secteur informel. Les réunions tripartites organisées sur une base régulière, appelée «Tripartite», en sont à leur 21ème édition: Elles sont devenues un lieu privilégié pour s'accorder sur toutes les questions relatives aux salaires, à la formation, aux conditions de travail, à la santé et la sécurité au travail, etc...

La coopération Sud-Sud et Triangulaire figure parmi les priorités du gouvernement algérien et de l'OIT - l'Ecole supérieure de sécurité sociale à Alger en est un exemple concret. Il s'agit d'un moyen efficace pour mettre en œuvre l'agenda du travail décent.

La Coopération Sud-Sud et Triangulaire contribue à l'encouragement du gouvernement et des partenaires sociaux, dans les pays en développement, en faveur de l'agenda du travail décent de l'OIT. Les orientations de coopération Sud-Sud, y compris le respect de l'autonomie nationale, la diversité des situations, des solutions et de la solidarité entre les nations, sont toutes alignées



GSSD Expo 2016 Solution Forum 1: «L'avenir du travail et coopération Sud-Sud triangulaire», Dubaï Emirats, Arabes Unis, avec la participation du gouvernement algérien et le gouvernement tunisien, 11/01/2016

en accord avec le mandat de l'OIT afin de promouvoir le travail décent. La coopération Sud-Sud représente l'un des piliers du cadre de coopération entre le gouvernement et le système des Nations Unies en Algérie. Le gouvernement algérien souhaite promouvoir la coopération horizontale et le partage de connaissances basées sur l'expérience algérienne en matière de protection sociale et de dialogue social dans le contexte de coopération Sud-Sud, notamment avec l'Afrique francophone. Il promeut l'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS), en offrant des bourses aux étudiants francophones provenant de pays africains. Ceux-ci peuvent ainsi

bénéficier d'une formation étendue dans le domaine de la sécurité sociale qui s'appuie sur l'exemple de bonnes pratiques. Le gouvernement algérien, en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, organise également des sessions dédiées au partage de résultats, à la révision des bonnes pratiques de sécurité sociale à partir de l'expérience algérienne, la coopération Sud-Sud et la promotion de sa nouvelle école supérieure de la sécurité sociale à Alger, connue pour son engagement dédié à la formation de ses candidats sélectionnés de l'Union du Maghreb et d'Afrique francophone.

GSSD 2016-Algérie et l'OIT: La promotion de la coopération Sud-Sud, du dialogue social et de la protection sociale au cœur des bonnes pratiques

En Janvier 2016, l'OIT et le gouvernement d'Algérie ont lancé un projet visant à soutenir les efforts du pays - en particulier le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS), ses structures ainsi que ses partenaires sociaux - employeurs et travailleurs - pour consolider ce qui a été fait à l'échelle nationale dans les domaines du dialogue social, de la protection sociale et du partage de leurs expériences avec d'autres pays partenaires d'Afrique.

C'est dans ce cadre que l'OIT a été mandatée par le gouvernement algérien pour mettre en œuvre le programme de coopération Sud-Sud avec les pays d'Afrique dans les domaines du dialogue social et de la protection sociale.



GSSD Expo 2016 / Anita Amorim, Cheffe, Unité des Partenariats Emergents et Spéciaux PARDEV, OIT avec Akli Berkati, Directeur, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Programme de coopération Sud-Sud pour les pays d'Afrique dans les domaines du dialogue social et de la protection sociale

Suite à la signature en 2015 d'un accord entre le gouvernement algérien et l'OIT mettant en place le programme de financement pour la coopération Sud-Sud, dans le cadre de cette collaboration les pays partenaires ont pu bénéficier de l'expérience algérienne en matière de dialogue social et de protection sociale, permettant le renforcement des liens de coopération et de solidarité entre les pays africains dans une dynamique de partage d'expérience. L'Organisation Internationale du Travail a démontré sa conviction pour la coopération Sud-Sud pour la promotion du Travail décent en Afrique dans la déclaration d'Addis-Abeba de décembre 2015.

LES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCE AU CŒUR DE LA COOPÉRATION SUD-SUD:

C'est effectivement le concept même de coopération Sud-Sud qui a servi de base au développement de ce projet. La coopération Sud-Sud permet aux pays en développement d'œuvrer au renforcement de leurs capacités nationales, sur la base d'objectifs individuels ou communs, grâce à l'échange de connaissances, de compétences, de ressources et d'expertise. Elle favorise la solidarité et l'égalité entre les pays et les peuples et introduit plus de démocratie dans les relations internationales.

Pour rappel, l'Algérie a fait de la coopération Sud-Sud l'une des composantes principales de ses relations diplomatiques. L'objectif du Gouvernement algérien est de promouvoir une coopération horizontale pour partager des connaissances Sud-Sud, en particulier l'expérience algérienne en matière de protection sociale et de dialogue social avec certains pays d'Afrique et de promouvoir l'École Supérieure de Sécurité Sociale (ESSS) qui donne l'opportunité aux étudiants africains de bénéficier de formation dans le domaine de la sécurité sociale tout en renforçant l'apprentissage et la diffusion d'informations sur les bonnes pratiques.

LES PRINCIPAUX EFFETS DU PROGRAMME:

- 26 pays africains, dont les 03 pays ciblés par le projet ont pris connaissance du système algérien de protection sociale, des mutualités sociales et de l'offre de formation de l'école supérieure de protection sociale.

- L'École Supérieure de la Sécurité Sociale (ESSS) d'Alger a joué un rôle important dans la mise en œuvre du projet, en particulier pour la promotion de la coopération Sud-Sud. Cinq (05) conventions bilatérales ont été signées entre l'ESSS et le Cameroun, le Mali, le Niger, le Sénégal et la Tunisie pour la formation de leurs cadres. En effet, à travers ces accords, les fonctionnaires des ministères en charge de la protection sociale dans ces 06 pays vont pouvoir bénéficier de masters ou de formations à la carte dans les différents domaines liés à la protection sociale.
- Enfin, un processus de formation de formateurs en secourisme a été organisé au profit de l'ONMT (Office national de médecine du travail) de Mauritanie en utilisant les compétences de l'Institut National du Travail algérien (INT). Douze (12) cadres de l'ONMT ont été certifiés en secourisme et sont désormais capables en tant que formateurs de dupliquer la formation auprès des entreprises et des travailleurs. L'ONMT a pu ainsi inclure dans son offre de formation aux entreprises, une formation en secourisme en milieu de travail.

MÉTHODOLOGIE ET COUVERTURE D'EXÉCUTION:

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de financement, les pays bénéficiaires des activités réalisées en Algérie, dans le cadre du partage de l'expérience algérienne sur la protection sociale et le dialogue social, sont principalement les pays de l'Afrique francophone, du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

Pour des raisons opérationnelles et programmatiques, et en particulier afin d'atteindre des résultats quantifiables et mesurables, le soutien au renforcement des capacités au niveau local sera fourni aux pays ayant signé des accords de partenariat avec l'Algérie, telle que la Mauritanie, qui a déjà signé deux accords avec l'École supérieure de la sécurité sociale d'Alger, ainsi que le Mali et le Sénégal, qui ont tous deux exprimés leurs besoins en matière de soutien technique pour la protection sociale et le dialogue social,

lors de la conférence organisée par le MTESS et l'OIT sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, dans le domaine de la protection sociale, en octobre 2015 à Alger.

Les structures ciblées par le programme de coopération Sud-Sud sont précisément les porte-paroles et les acteurs actifs des pays concernés, à savoir: Les fonctionnaires de l'administration du travail; Les inspecteurs du travail; Les chefs d'institutions de protection sociale; Les représentants des organisations de travailleurs ; Les représentants des organisations d'employeurs.

Le dialogue social représente pour l'OIT, l'outil le plus approprié de promotion de meilleures conditions de vie et de travail et une plus grande justice sociale. C'est un instrument favorisant une meilleure gouvernance dans de nombreux domaines et contribuant de manière significative aux efforts visant à la mise en place d'une économie plus efficace et plus équitable. Le dialogue social est un outil indispensable pour faire progresser l'égalité hommes-femmes sur le lieu de travail, en contribuant à une société plus stable et plus équitable, et particulièrement plus adapté aux processus de mondialisation. Le dialogue social et la sécurité sociale sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Un système de sécurité sociale efficace et durable doit reposer sur une solide gouvernance tripartite, incluant les organisations d'employeurs, et de travailleurs. Ainsi que le prescrivent les normes de sécurité sociale et les conventions de l'OIT.

La Convention n°102 concernant la sécurité sociale (norme minimum) prévoit que le système soit administré sur une base tripartite d'autres instruments de l'OIT font aussi référence au tripartisme en matière de sécurité sociale:

- La Convention OIT n° 168 sur la Promotion de l'emploi et la Protection contre le chômage (1988)
- La Recommandation n° 113 sur la consultation avec les échelons industriel et national (1960)
- La Déclaration de l'OIT sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable (2008)
- Le Pacte pour l'emploi Global (2009)
- La Recommandation n° 202 sur planchers de protection sociale (2012)

La coopération Sud-Sud et Triangulaire figure parmi les priorités des stratégies du gouvernement algérien.

L'OIT développe son action en matière de coopération Sud-Sud et Triangulaire sur la base de critères comme le respect de l'autonomie et des priorités nationales, la diversité des situations et des solutions et, enfin, la solidarité entre nations.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS:

Le programme de coopération Sud-Sud pour les pays d'Afrique dans les domaines du dialogue social et de la protection sociale met en avant de nombreuses réalisations dont les résultats clés suivants:

- 23 ateliers sous-régionaux de renforcement de capacités et de partage d'expériences et de bonnes pratiques ont été organisés au profit de plus de 26 pays d'Afrique
- Plusieurs délégations tripartites (représentants de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements) ont mis en commun leurs points de vue pour travailler et échanger autour des thématiques relatives au dialogue social et à la protection sociale
- Les capacités de plus de 12 centrales syndicales africaines ont été renforcées. En insistant sur le rôle important qu'elles doivent jouer auprès des gouvernements et des employeurs pour la promotion du dialogue social pour un travail décent pour tous
- 04 conventions de partenariat bilatéral pour la formation et le renforcement de capacités ont été signées entre l'ESSS et les gouvernements du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Cameroun.
- Ce programme a eu pour conséquence directe de renforcer les partenariats internes au BIT, entre le Bureau de l'OIT à Alger pour les pays du Maghreb, et les Bureaux de l'OIT en charge des pays de l'Afrique de l'Ouest.

LECONS APPRISSES:

De façon générale, il faut relever que les pays concernés ignorent la possibilité d'exporter leur savoir-faire. Une telle initiative est géné-

OBJECTIF DU «PROGRAMME DE COOPÉRATION SUD-SUD POUR LES PAYS D'AFRIQUE DANS LES DOMAINES DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA PROTECTION SOCIALE» EST CONSTRUIT AUTOUR DE TROIS SOCLES:

- Le transfert du savoir-faire aux partenaires sociaux des pays de l'Afrique en matière de dialogue social et de protection sociale ainsi que le renforcement des capacités des acteurs tripartites nationaux qui sera axé sur l'analyse des défis et des obstacles qui entravent la promotion du dialogue social et l'élargissement de la protection sociale aux différentes couches de la population
- Le renforcement des capacités en matière de promotion du dialogue social et de protection sociale dans les pays de l'Afrique en général et aux pays de concentration (Sénégal, le Mali et la Mauritanie) en particulier
- L'organisation de rencontres entre acteurs tripartites et experts de l'Algérie et des pays d'Afrique.

ralement couverte par des financements Nord-Sud alors que les financements Sud-Sud sont en souffrance. Enfin pour des raisons historiques les expériences développées sur le continent africain sont souvent trop peu visibles alors qu'elles sont «réplicables» et sont adaptées au contexte local.

Il faut également retenir de cette expérience que la valorisation des expériences Sud-Sud est susceptible de faire l'objet d'une meilleure appropriation par les pays bénéficiaires, puisqu'elle a été développée dans des contextes sociaux, économiques, culturels et politiques semblables.

Il est également constaté que les l'OIT à Alger pour les pays du Maghreb concernés ont pris conscience de la portée et la nécessité de parvenir à un pacte social et économique, à travers l'amélioration de la perception des enjeux, et de l'importance de l'extension de la protection sociale au secteur informel, dans une dynamique de développement économique et social

Aussi, l'expérience algérienne a permis entre autres aux responsables tripartites des pays africains d'approfondir leurs connaissances en matière de dialogue social, et de percevoir son rôle au combien important dans le processus de protection sociale étendu à toutes les couches et au secteur informel

Il faut aussi relever que les responsables tripartites des pays africains sont désormais davantage convaincus et comprennent que le progrès social et le développement économique vont de pair avec le dialogue social, à travers la mise en place d'instruments et de programmes cohérents et continus.

Enfin, le projet a permis de positionner l'Ecole supérieure de sécurité sociale d'Alger en qualité d'espace d'échange et plateforme de coopération pour la formation dans les domaines de la sécurité sociale.



Cérémonie et atelier de clôture 2018/ Directeur du Bureau de l'OIT à Alger pour les pays du Maghreb, avec Son Excellence Monsieur Mourad Zemali, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale en Algérie.

VOYAGE D'ÉTUDE SUD-SUD DU 17 AU 20 DÉCEMBRE 2018 AU CAIRE, CONSACRÉ À L'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES ENTRE LES PAYS D'AFRIQUE DU NORD, DANS LES DOMAINES DE L'AUTOMATISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Dans le cadre de la promotion de la coopération Sud-Sud visant l'amélioration des conditions de vie de millions de femmes et d'hommes à travers la création d'emplois décents, un voyage d'étude a été organisé au Caire. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont mobilisé pour l'occasion 2 participants chacun, chargés de représenter respectivement le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale en Algérie, le Ministère du Travail et de l'Intégration du Maroc et le Ministère des Affaires Sociales Tunisien.

Durant cette visite, les participants ont pu s'enquérir des bonnes pratiques égyptiennes dans le domaine de l'automatisation et le développement de bases de données au service de l'inspection du travail, et de la santé et de la sécurité au travail. D'autre part, les meilleures pratiques pouvant être répliquées dans les pays du Maghreb ont pu être identifiées, afin de mettre en œuvre un système de rapportage digitalisé et moderne. Pour ce faire, les expériences réussies du BIT ayant contribué à l'amélioration de l'efficacité de l'inspection du travail, et de la promotion de la sécurité et de la santé au travail en Egypte ont été présentées, à travers son projet phare visant la promotion des droits des travailleurs, et la compétitivité des industries exportatrices égyptiennes.

Enfin, ce voyage d'étude a permis la tenue d'un atelier d'une journée au cours duquel des consultants ont pu présenter des outils (checklists, manuels, modèle et support de formation), et fournir des conseils techniques et des orientations aux participants, afin qu'ils soient en mesure de répliquer les bonnes pratiques égyptiennes dans leurs pays, respectivement en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

VOYAGE D'ÉTUDE SUD-SUD DU 28 AU 29 NOVEMBRE 2018 PORTANT SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET ENQUÊTE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (ESS) DANS LES PAYS DU MAGHREB.

Tenant compte des recommandations des participants aux différents ateliers techniques organisés par le BIT au titre du projet financé par l'Algérie pour la promotion de la coopération Sud-Sud dans le domaine de la protection sociale, en particulier l'atelier sous régional sur les mécanismes de mise en œuvre et d'évaluation des systèmes de protection sociale (Alger, juin 2018) et dans l'optique de poursuivre ces efforts pour les échanges de bonnes pratiques dans ce domaine, le Bureau de l'OIT à Alger pour les pays du Maghreb, en partenariat avec le Ministère algérien du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale ont organisé un voyage d'étude au profit des responsables en charge de la sécurité sociale des Ministères et des caisses de sécurité sociale des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie), à Alger, les 28 et 29 novembre 2018.

Conclusion et recommandation du voyage d'étude :

- Le voyage d'étude a permis de comprendre le fonctionnement du système d'information du système de protection sociale Algérien et en particulier du système d'assurance santé avec la présentation de la carte SHIFA.
- L'Enquête de la Sécurité Sociale du BIT a aussi été présentée et peut constituer pour les états un instrument intéressant d'agrégation des données de protection sociale afin de fournir des indicateurs sur les taux de couverture des différents groupes d'âge et des différents risques de sécurité sociale.
- Afin de faciliter le remplissage des ESS par pays, des points focaux informels ont été identifiés pour établir un lien direct de questions-réponses entre les Ministères responsables de l'ESS au niveau national et le BIT.
- Le voyage d'étude a aussi permis d'établir des contacts avec les partenaires des Ministères et des caisses de sécurité sociale en Algérie, Tunisie, Maroc et Mauritanie.

ATELIER SOUS RÉGIONAL DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2018 À L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES SYNDICALES À ALGER.

L'Institut National d'Etudes et de Recherches Syndicales a accueilli le lundi 14 novembre 2018 l'atelier sous-régional de l'Afrique de l'Ouest sur le « Travail décent, le développement inclusif et durable en Afrique ».

Cet atelier a été organisé par l'UGTA dans le cadre du projet de coopération Sud-Sud pour le dialogue social et la sécurité sociale. Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Abdelmadjid SIDI SAID, Secrétaire Général de l'UGTA, a souligné l'importance et la richesse des échanges entre les différents syndicats africains.

M. Khat, Secrétaire Général du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale a mis l'accent sur le rôle primordial que joue l'Algérie à travers son engagement avec les pays africains en termes de partage, l'expérience en matière de dialogue social et de sécurité sociale.

Pour sa part, M. Halim Hamzaoui, expert en Santé et Sécurité au Travail, a insisté sur l'importance de l'intégration du travail décent dans les politiques nationales africaines à travers un dialogue social constructif et d'une mise en application des principes des normes internationales du travail.

Contact

International Labour Organization
4, Route des Morillons
CH-1211 Geneva-22 – Switzerland

Tel: +41 22 799 7239 / Fax: +41 22 799 6668
E-mail: pardev@ilo.org
www.ilo.org/pardev

DEPARTMENT
OF PARTNERSHIPS
AND FIELD SUPPORT